



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 01.39

Sites : www.cgc-dgfp.info / www.snc-dgfp.info

Adresses mail : cgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr

sncgfdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr



*Syndicat National
des Contrôleurs*

LE LIEN CGC Audioconférence du 30 juin 2020 avec la Direction Générale

Le Directeur Général a précisé qu'il s'agissait de la dernière audioconférence avant les congés d'été. De nouvelles audioconférences seront organisées à la rentrée.

1/ Point sur la reprise d'activité

Le Directeur Général précise que dans la plupart des départements métropolitains, le nombre d'agents présents sur site est désormais assez élevé. La force globale de travail de la DGFIP se situe autour de 85% de ses capacités (télétravail et présence sur site).

L'audit diligenté par le Secrétariat Général – Alixio + Socotec – portant sur les conditions de mise en œuvre et le respect des prescriptions sanitaires dans les MEF se poursuit normalement.

Le Directeur Général, le DGA et le chef de service des ressources humaines suivent avec une grande attention la situation sanitaire de Mayotte et de la Guyane. La Guyane n'a pas encore fait l'objet d'une mesure générale de confinement. Toutefois, un cas de COVID a été testé positif au SIP de CAYENNE. Ce service a été fermé et l'ensemble de ses agents ont été testés. Des équipements informatiques vont être envoyés sur place, afin de faciliter le télétravail. Toutefois cet envoi est confronté à des difficultés logistiques.

De manière plus générale, la DG s'est fixé pour objectif de doter d'ordinateurs portables 40 % des agents de la DGFIP d'ici le 31 décembre 2020. Incidemment, ce seuil correspond au niveau de mobilisation observé dans le cadre du PCA.

2/ Questions abordées au cours de l'audioconférence

« prime COVID »

Le Directeur Général indique n'avoir pas donné de consignes locales pour son attribution, qui se fait à la discrétion de chaque responsable local. Un tableau statistique sera communiqué aux organisations syndicales qui et retracera au plan national les grandes lignes de sa répartition.

Rupture conventionnelle

Le Directeur Général rappelle que le dispositif se situe dans une logique de convention, dès lors, il suppose l'existence d'un accord signé entre l'agent et l'administration. Une centaine de demandes ont été déposées entre fin 2019 et début 2020. La crise sanitaire a freiné leur augmentation.

Selon Jérôme Fournel « *il y a pas mal d'inconnu. Ma volonté c'est que ce soit plutôt libéral* ». Cependant le Directeur Général a également exprimé le souhait que des « *services ne soient pas mis en danger* » en raison des demandes de rupture conventionnelle. Jérôme Fournel se dit toutefois ouvert à l'examen de telles demandes, qui ne seront pas limitées aux seuls cas des restructurations. Le bon sens doit prévaloir et une typologie devra être établie : qui demande la rupture conventionnelle et pour quoi faire ?

Port du masque :

Le Directeur Général se félicite du respect des consignes sanitaires au sein de la DGFIP. Il applique les directives sanitaires ministérielles tout en ayant pris le parti de faire distribuer des masques aux agents des services. Pour Jérôme Fournel, la logique de la DGFIP repose sur le respect des règles de distanciation et leur mise en œuvre au sein des services. Il n'a pas été donné de directive de port obligatoire du masque dans les espaces de travail. Le fait de porter le masque dans les services relève dès lors de la décision de chaque agent, s'il estime devoir se protéger dans un espace fermé.

S'il y a des évolutions concernant les règles sanitaires, Jérôme Fournel a conclu « *qu'on en tiendra compte* ».

Report de congés pour les retraités 2020

L'administration a été alertée sur les difficultés de prise en compte des congés reportés par certains agents en instance de départ à la retraite ou déjà partis. François Tanguy, Chef du Service des Ressources Humaines, a indiqué que les agents qui prennent leur retraite en 2020, s'ils ont un CET, sont invités soit à monétiser leurs congés, soit à déposer leurs congés 2019 et 2020. Si l'agent n'a pas de CET, sa situation sera examinée de façon particulière (mais non rétroactivement pour ceux déjà partis).

Réunions « grand format » (100 – 150 personnes)

Le médecin de prévention a été interrogé sur le sujet. Il prescrit le port du masque au cours de ces réunions.

La CGC est intervenue, en particulier pour s'étonner de la cible figurant dans les instructions visant l'attribution de « l'indemnité plancher » dans le cadre de la rupture conventionnelle.

La CGC demande à l'administration d'être transparente sur l'attribution de la prime COVID et de donner les informations nécessaires tant au plan local qu'au plan national.

Données statistiques DGFIP – situation au mardi 30 juin 2020

Nombre de cas Covid avérés ou présumés : 37

Données globales :

Nb d'agents présents	59 745 (63%)
Nb d'agents en télétravail	11 515 (12 %)
Agents en ASA	2 770 (3%)
Autres situations (congés, arrêts maladie)	15 652 (17%)

Données par typologie de services :

Agents physiquement présents dans les SIP 72 %

Force de travail des SIP (présentsiels + télétravail) 81%

Agents physiquement présents dans les centres de contacts 54%

Force de travail des centres de contacts (présentsiels + télétravail) 73 %

Agents physiquement présents dans les SIE 71%

Force de travail des SIE (présentsiels + télétravail) 79%

Agents physiquement présents dans les Trésoreries 74%

Force de travail des Trésoreries 82%

Agents physiquement présents dans les SPF/SPFE 69%

Force de travail des SPF/SPFE 79%

Agents physiquement présents dans les Services du contrôle fiscal 67%

Force de travail dans les Services du contrôle fiscal 84%

Nombres d'accueil sur RV (en cumul)	89 975
--	---------------